


# LA \$ITUATION DU FAIBLE REVENU À PARTIR DE LA ME\$URE DU PANIER DE CON\$OMMATION

Juillet 2020



Un portrait dans  
Lanaudière et ses  
territoires de MRC

## **Analyse et rédaction**

Louise Lemire

## **Traitement des données, élaboration des figures et des tableaux**

Josée Payette

## **Conception graphique et mise en page**

Carolle Gariépy

## **Relecture**

Direction régionale Services Québec Lanaudière

Corinne Desfossés

Direction de santé publique

*Service de surveillance, recherche et évaluation*

Patrick Bellehumeur

Élizabeth Cadieux

Christine Garand

Marjolaine Lamoureux Théorêt

Geneviève Marquis

## **Pour toute information supplémentaire concernant ce document, veuillez communiquer avec :**

Louise Lemire au 450 759-6660 ou sans frais au 1 855 759-6660 au poste 4307 ou [louise.lemire.reg14@ssss.gouv.qc.ca](mailto:louise.lemire.reg14@ssss.gouv.qc.ca)

La version électronique de ce document est disponible sur notre site au [www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca](http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca) sous Documentation/Santé publique/Pauvreté et défavorisation.

## **À condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :**

LEMIRE, Louise, et Josée PAYETTE (coll.). *La situation du faible revenu à partir de la mesure du panier de consommation. Un portrait dans Lanaudière et ses territoires de MRC*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, juillet 2020, 32 pages.

Source de l'image : Publicdomainvectors

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2020

Dépôt légal

Troisième trimestre 2020

ISBN : 978-2-550-86914-6 (imprimé)

978-2-550-86915-3 (en ligne)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

« Les effets de la pauvreté sont différents d'une personne à l'autre, mais lorsque certains Canadiens sont laissés pour compte, nous en subissons tous les conséquences. La pauvreté nuit à la force et à la résilience de nos communautés. Les personnes pauvres risquent davantage de développer des problèmes de santé, d'avoir des difficultés à trouver et conserver un emploi, de se retrouver dans le système judiciaire et de recourir à de nombreuses mesures de soutien et d'aide sociale. En outre, les enfants élevés dans la pauvreté sont plus susceptibles de rester pauvres en grandissant. »

(*Une chance pour tous. La première stratégie canadienne de réduction de la pauvreté*, Emploi et Développement social Canada (EDSC), 2018, p. 9)

## INTRODUCTION

Pour une société, il en coûte très cher de ne pas tenter par tous les moyens à sa disposition de réduire la fréquence du faible revenu ou de la pauvreté, de même que ses répercussions sur les individus et les communautés. C'est pourquoi, les gouvernements canadien et québécois se sont dotés de stratégies et de plans de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, et ce, depuis de nombreuses années dans le cas particulier du Québec (MESSF, 2004; MESS, 2010; MTESS, 2017; EDSC, 2018). Pour suivre l'évolution dans le temps des objectifs fixés par ces stratégies et ces plans, le Canada, à l'instar du gouvernement du Québec, a adopté en 2019 une mesure officielle de la pauvreté, soit la mesure du panier de consommation (MPC)<sup>1</sup>. Le Québec, dès 2009, avait d'ailleurs choisi la MPC comme mesure à privilégier pour quantifier la pauvreté sous l'angle de la couverture des besoins de base de la population (Fréchet et autres, 2009).

Bien évidemment, la pauvreté ne se résume pas qu'à un seul manque de revenu. « Elle peut être liée à plusieurs aspects de la vie de la personne comme son état de santé physique et mental, son milieu de vie, son rapport au travail, son éducation, sa situation comparée à celle de ses concitoyens ou de sa participation à diverses activités.[...] Vivre dans la pauvreté dans une société relativement riche, c'est aussi faire l'expérience d'une certaine marginalisation, d'atteintes à l'estime de soi, d'un sentiment d'impuissance, d'injustice ou d'exclusion » (Fréchet et autres, 2009, p. 17).

La Direction de santé publique de Lanaudière prend en considération dans ses interventions aussi bien les causes que les conséquences de la pauvreté. Elle accorde aussi toute l'importance nécessaire aux déterminants structurels qui y sont étroitement associés comme, par exemple, le faible niveau de scolarité, le chômage élevé, les difficultés d'accès au marché du travail, la dépendance économique et les conditions de vie et de logement non favorables à la santé, etc.

La MPC sera l'indicateur privilégié pour produire ce portrait du faible revenu après impôt ou de la pauvreté dans Lanaudière et ses territoires de MRC. Ce survol présente quelques caractéristiques des particuliers et des familles de Lanaudière vivant, en 2015, avec un revenu inférieur au seuil de faible revenu établi par la MPC.

---

<sup>1</sup> Les lecteurs qui voudraient obtenir davantage d'informations sur cette mesure officielle de la pauvreté sont invités à consulter le fascicule intitulé *Trois mesures de faible revenu. Comment s'y retrouver et laquelle choisir?* (Lemire, 2020), publié par le Service de surveillance, recherche et évaluation. On y explique comment cet indicateur est construit, de même que ses forces et ses faiblesses, et ce, en comparaison avec les deux autres mesures de faible revenu, soit le seuil de faible revenu (SFR) et la mesure de faible revenu (MFR) généralement utilisées au Canada, au Québec et dans Lanaudière au cours des dernières années. Un document résumé de 2 pages intitulé *La mesure du panier de consommation, c'est quoi?* (Lemire et Payette, 2020) peut aussi être consulté.

# QUI EST À FAIBLE REVENU SELON LA MPC DANS LANAUDIÈRE?

## CARACTÉRISTIQUES DES PARTICULIERS

En 2015, une personne sur douze (8,4 %) doit vivre avec un revenu inférieur au seuil de la MPC dans Lanaudière. Cette situation affecte près de 40 600 résidents lanaudois. La proportion fluctue de manière marquée selon les territoires de MRC. Elle passe presque du simple au double entre les MRC de Lanaudière-Sud (6,2 %) et celles de Lanaudière-Nord (11 %). Le pourcentage le plus élevé de faible revenu est observé dans la MRC de Matawinie, alors que le plus faible concerne la MRC des Moulins.

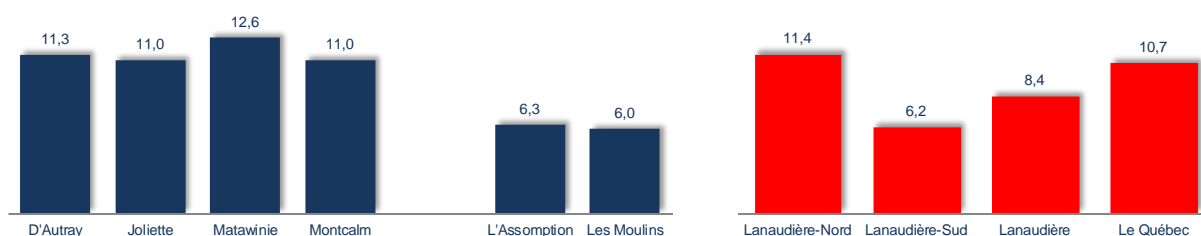
### La MPC : c'est quoi?

La mesure du panier de consommation « est un ensemble de seuils basés sur le coût d'un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base. Le seuil de référence est le coût estimatif de la nourriture, de l'habillement, des chaussures, du transport, du logement et des autres dépenses selon une qualité et une quantité déterminées pour une famille de référence de deux adultes et de deux enfants » (Statistique Canada, 2016, p. 9). Le montant de ce panier de biens et de services est ajusté selon le nombre de personnes dans la famille pour correspondre à un niveau de vie de base modeste pour les personnes vivant seules et les familles. Des seuils spécifiques de faible revenu de la MPC sont produits pour chacune des provinces canadiennes (Lemire, 2020).

Le taux de faible revenu dans Lanaudière-Nord est équivalent à celui du Québec (11 % dans les deux cas). De plus, les personnes à faible revenu ou qui vivent dans la pauvreté y sont surreprésentées par rapport au poids démographique de la population qui y vit. En effet, alors qu'en 2016, 42 % de la population lanaudoise réside dans le nord de Lanaudière, 58 % des Lanaudoises et Lanaudois à faible revenu s'y retrouvent. D'un autre côté, les pourcentages de faible revenu des deux MRC de Lanaudière-Sud (6 % respectivement) se situent à un niveau bien inférieur à celui de la province.

**Figure 1**

**Population dans les ménages privés présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC), MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (%)**



Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

## Le genre

Généralement, peu importe le territoire considéré, le pourcentage de Lanaudoises ayant un faible revenu se situe à un niveau un peu plus élevé que celui des Lanaudois, sauf dans la MRC de Matawinie. Cette MRC se démarque d'ailleurs en obtenant la proportion la plus forte d'hommes vivant avec un faible revenu de la région.

Les femmes des MRC de D'Autray et de Matawinie se distinguent avec les pourcentages les plus substantiels de la région, alors que les plus faibles se rapportent à celles des MRC des Moulins et de L'Assomption et des Moulins. Les Lanaudoises et les Lanaudois de Lanaudière-Nord sont aussi presque deux fois plus nombreux, en proportion, que celles et ceux de Lanaudière-Sud à vivre une situation de faible revenu ou de pauvreté selon la MPC.

**Tableau 1**

**Population dans les ménages privés présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC) et le sexe, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (N et %)**

	Femmes			Hommes			Sexes réunis		
	Total	N	%	Total	N	%	Total	N	%
D'Autray	20 545	2 515	12,2	20 870	2 190	10,5	41 420	4 700	11,3
Joliette	32 815	3 710	11,3	31 110	3 305	10,6	63 930	7 015	11,0
Matawinie	22 985	2 755	12,0	24 215	3 170	13,1	47 195	5 930	12,6
Montcalm	25 145	2 815	11,2	26 890	2 900	10,8	52 035	5 710	11,0
<b>Lanaudière-Nord</b>	<b>101 495</b>	<b>11 795</b>	<b>11,6</b>	<b>103 090</b>	<b>11 565</b>	<b>11,2</b>	<b>204 580</b>	<b>23 355</b>	<b>11,4</b>
L'Assomption	62 620	4 295	6,9	60 335	3 500	5,8	122 955	7 795	6,3
Les Moulins	78 820	4 970	6,3	77 865	4 465	5,7	156 690	9 435	6,0
<b>Lanaudière-Sud</b>	<b>141 440</b>	<b>9 265</b>	<b>6,6</b>	<b>138 200</b>	<b>7 965</b>	<b>5,8</b>	<b>279 645</b>	<b>17 230</b>	<b>6,2</b>
Lanaudière	242 930	21 055	8,7	241 295	19 525	8,1	484 225	40 580	8,4
Le Québec	4 001 990	434 780	10,9	3 919 505	416 540	10,6	7 921 500	851 320	10,7

Note : Les totaux peuvent être différents de la somme de leurs parties en raison des arrondis.  
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

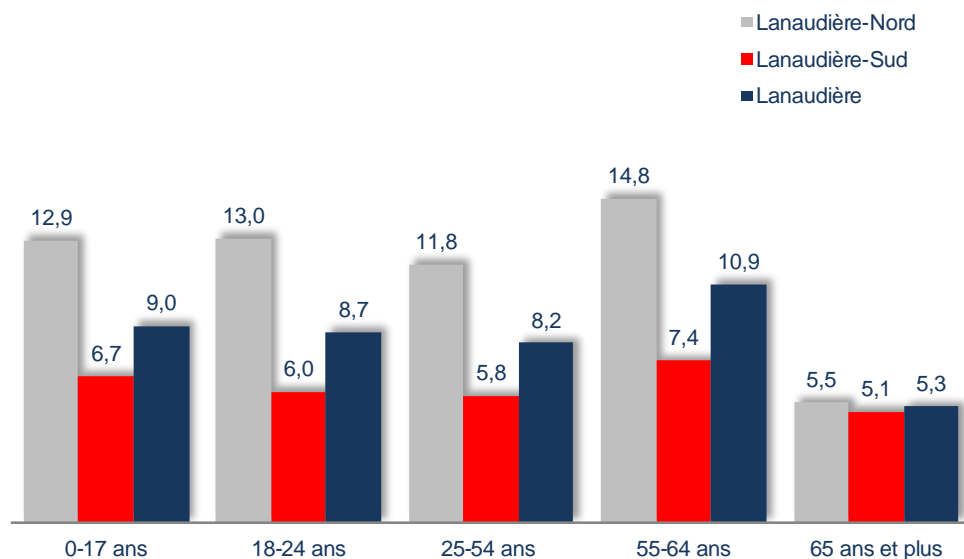
## Le groupe d'âge

### Les personnes de 55 à 64 ans

Dans Lanaudière, les personnes de 55 à 64 ans se démarquent des autres groupes d'âge. Elles présentent le pourcentage le plus élevé de résidents lanaudois ayant un faible revenu selon la MPC. Une personne de cet âge sur neuf (11 %) s'avère être dans cette situation, soit 8 230 individus. Au Québec, les personnes âgées de 55 à 64 ans (12 %) arrivent cependant au second rang, étant devancées par les jeunes de 18 à 24 ans (16 %). Dans Lanaudière, viennent ensuite, par ordre d'importance relative, les jeunes, soit ceux de moins de 18 ans et de 18 à 24 ans. Dans ces deux groupes d'âge, c'est un jeune sur onze (9 %) qui vit cette situation économique précaire.

**Figure 2**

**Population dans les ménages privés présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC) et le groupe d'âge, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud et Lanaudière, 2015 (%)**



Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

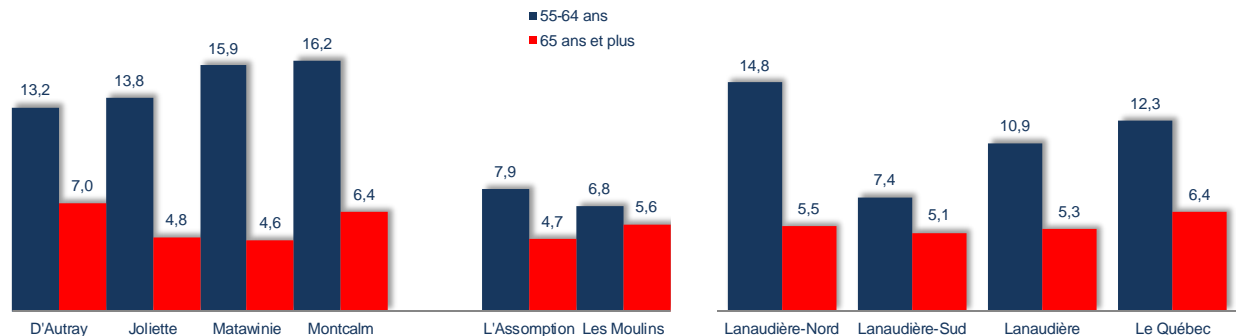
Les Lanaudoises et les Lanaudois de 55 à 64 ans sont, en 2015, plus susceptibles de vivre une situation de faible revenu ou d'être dans la pauvreté. Des disparités importantes départagent toutefois ces personnes selon leur territoire de résidence. Dans les MRC de Montcalm (16 %) et de Matawinie (16 %), environ une personne de cet âge sur six vit avec un faible revenu comparativement à environ une sur sept dans celles de Joliette (14 %) et de D'Autray (13 %). Les personnes âgées de 55 à 64 ans vivant avec un faible revenu (65 %) sont aussi surreprésentées dans Lanaudière-Nord par rapport à leur poids au sein de la population de cet âge qui y réside (48 %). D'un autre côté, dans les MRC de L'Assomption (8 %) et des Moulins (7 %), les pourcentages de faible revenu de ces personnes se situent à un niveau bien plus faible (Annexe 1, page 23).

La comparaison des pourcentages de faible revenu des personnes de cet âge avec ceux des aînés met aussi en évidence des écarts très marqués, en particulier dans Lanaudière-Nord. Les fréquences sont de deux à trois fois plus fortes chez les personnes de 55 à 64 ans par rapport à celles des aînés de 65 ans et plus. Cette situation s'explique par le fait que ces derniers peuvent recevoir à 65 ans le *Supplément de revenu garanti (SRG)*. Ce programme vient augmenter pour une bonne part d'entre eux leurs revenus de retraite, ce qui fait diminuer de manière marquée leur pourcentage de faible revenu ou de pauvreté<sup>2</sup>. Soulignons que les différences entre les deux groupes d'âge dans les MRC du sud de Lanaudière sont cependant beaucoup moins importantes.

<sup>2</sup> Ce programme fédéral de sécurité du revenu pour les personnes de 65 ans et plus recevant leur *Pension de la Sécurité de la vieillesse* a été conçu de manière à offrir à l'âge de la retraite un revenu de base garanti à tous les aînés dont le revenu est faible ou trop modeste. Ces derniers peuvent ainsi profiter d'une plus grande sécurité financière. Dans Lanaudière, en 2017, 41 % des aînés reçoivent le *Supplément de revenu garanti*. Ce pourcentage se situe à 47 % dans Lanaudière-Nord et à 35 % dans Lanaudière-Sud. Dans les MRC de Montcalm et de Matawinie, ces pourcentages peuvent atteindre respectivement jusqu'à 51 % et 50 % (Lemire et Payette, 2016; CISSSL, 2020).

**Figure 3**

**Population de 55 ans et plus dans les ménages privés présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC) et le groupe d'âge, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (%)**



Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

### Les aînés

Les aînés de 65 ans et plus font partie des personnes obtenant les pourcentages les plus bas de faible revenu de la région. Autour de 5 % d'entre eux<sup>3</sup> sont à faible revenu selon la MPC, soit 4 110 personnes. Près du tiers (1 280) de celles-ci sont âgées d'au moins 75 ans (Annexe 1, p. 23).

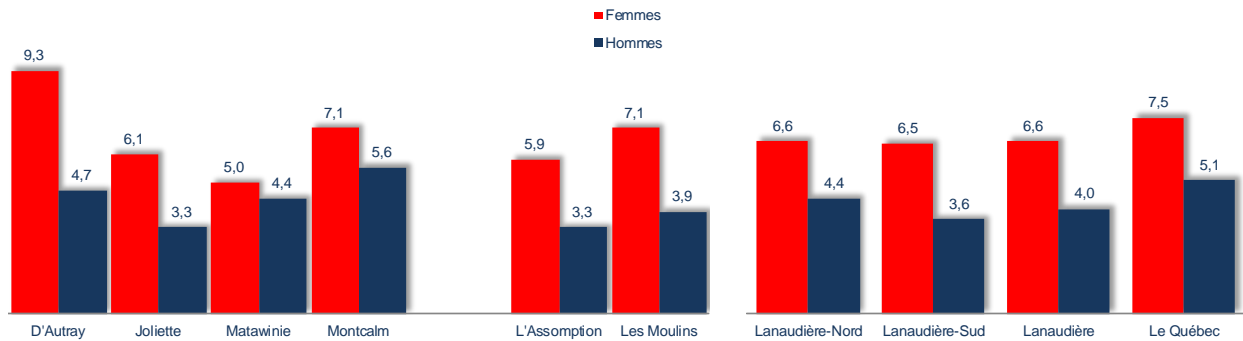
Si dans Lanaudière la fréquence du faible revenu ne varie pas entre les personnes les plus âgées et les moins âgées<sup>4</sup> chez les aînés, il en va tout autrement lorsque le sexe est pris en considération. Dans Lanaudière, les pourcentages des femmes aînées avec un faible revenu surpassent ceux des hommes des mêmes âges. Des différences du même ordre sont aussi observées à 75 ans et plus. La situation de faible revenu des aînées de Lanaudière-Sud étonne également : leur pourcentage est similaire à celui des aînées de Lanaudière-Nord. D'ailleurs, les femmes de 65 ans et plus de la MRC des Moulins (7 %) semblent être davantage touchées par la pauvreté, en particulier les plus âgées d'entre elles, soit 9 % pour celles de 75 ans et plus. Le coût élevé du logement dans ce territoire pourrait être un facteur pouvant expliquer cette situation.

<sup>3</sup> Aux États-Unis, en 2017, 9,3 % des aînés sont considérés pauvres comparativement à 3,5 % au Québec et à 3,9 % au Canada (AFP, 2017; Ducharme, 2019; ISQ, 2019). Dans les années 1970, avant la mise en vigueur au Canada du programme du *Supplément de revenu garanti*, autour de 30 % des aînés canadiens étaient considérés pauvres et les femmes étaient particulièrement touchées (Perreault, 2017).

<sup>4</sup> Les pourcentages atteignent respectivement 5,3 % chez les aînés de 65 ans et plus et 5,0 % chez ceux de 75 ans et plus et de 85 ans et plus.

**Figure 4**

**Population de 65 ans plus dans les ménages privés présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC) et le sexe, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (%)**



Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

Des écarts assez marqués de faible revenu séparent également les sexes d'un territoire de MRC à l'autre. Le seul constat qui ressort concerne les femmes de 65 ans et plus de la MRC de D'Autray. Celles-ci obtiennent un pourcentage de faible revenu bien plus élevé que ceux de leurs consœurs des autres MRC, mettant ainsi en évidence leur plus grande vulnérabilité à la pauvreté. Il en va de même pour celles de 75 ans et plus de la même MRC (Annexe 2, p. 24).

### *Les jeunes de moins de 25 ans*

La situation des plus jeunes générations attire aussi l'attention. Une personne sur onze (9 %) de moins de 25 ans dans Lanaudière vit avec un revenu inférieur à la MPC, soit près du tiers des effectifs lanaudois à faible revenu. Comparativement à celles du Québec cependant, les proportions de personnes pauvres s'avèrent bien plus faibles, en particulier pour les jeunes adultes de 18 à 24 ans<sup>5</sup>. Les pourcentages permettent aussi d'estimer le nombre de personnes touchées de moins de 25 ans à un peu plus de 12 600, dont 9 200 ou près des trois quarts sont des enfants et des adolescents de moins de 18 ans.

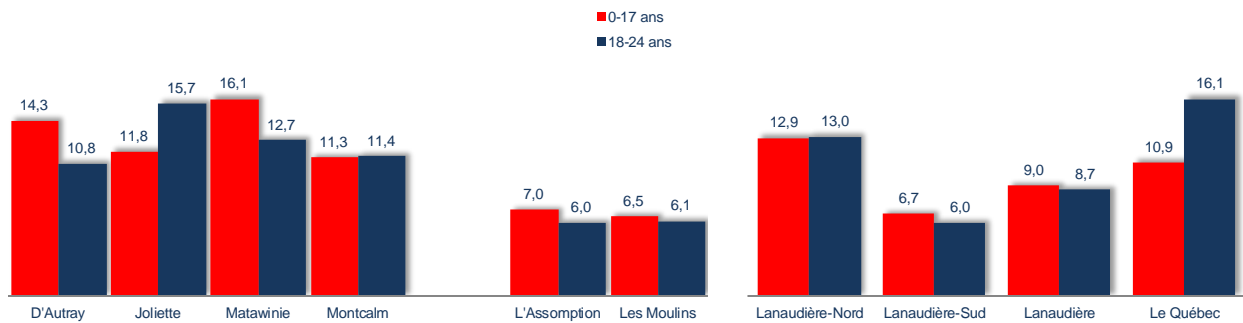
Que ce soit pour les enfants ou les adolescents de moins de 18 ans ou encore pour les jeunes adultes de 18 à 24 ans, d'importantes disparités séparent les MRC de Lanaudière-Nord de celles de Lanaudière-Sud. Les fréquences fluctuent du simple au double entre les MRC du sud et celles du nord. Dans le cas des moins de 18 ans, les pourcentages de faible revenu culminent pour les MRC de Matawinie et de D'Autray et s'abaissent à leur niveau le plus faible pour les MRC de L'Assomption et des Moulins.

<sup>5</sup> Ce pourcentage plus élevé au Québec (16 % comparativement à 9 % dans Lanaudière) peut sans doute s'expliquer par la proportion importante d'étudiants parmi ce groupe d'âge. Or, il est connu que lors de leurs études, un grand nombre d'entre eux vivent avec un revenu modeste ou faible, mais il s'agit pour la plupart d'entre eux d'une situation temporaire.



**Figure 5**

**Population de moins de 25 ans dans les ménages privés présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC) et le groupe d'âge, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (%)**

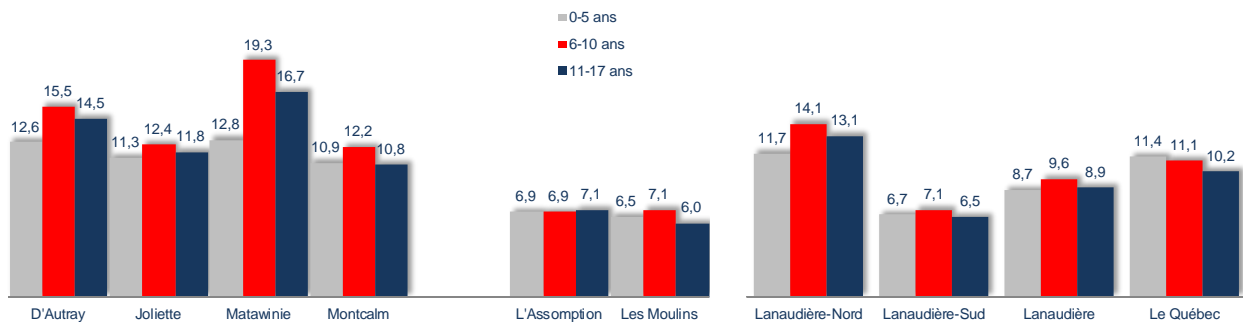


Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

Dans le cas des jeunes adultes de 18 à 24 ans, c'est dans la MRC de Joliette qu'est relevée la plus forte proportion de jeunes de cet âge ayant un faible revenu selon la MPC. Ce pourcentage est aussi similaire à celui du Québec. La présence des étudiants de cégep dans la MRC de Joliette peut sans doute expliquer cette plus grande présence des jeunes vivant, pour un temps du moins, une situation économique plus précaire. Vient ensuite, par ordre d'importance relative, la MRC de Matawinie avec près d'un jeune de cet âge sur huit (13 %) dans cette situation.

**Figure 6**

**Population de moins de 18 ans dans les ménages privés présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC) et le groupe d'âge, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (%)**



Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

Parmi les personnes de moins de 18 ans, les enfants lanaudois de 6 à 10 ans (10 %) sont les plus vulnérables à cette situation de faible revenu. Les adolescents de 11 à 17 ans et les enfants de moins de 6 ans suivent avec des pourcentages équivalents de 9 %. En termes de nombre de personnes affectées, les adolescents se démarquent des autres avec 3 400 jeunes lanaudois. Les autres enfants et adolescents de moins de 6 ans et de 6 à 10 ans se chiffrent autour de 2 900 personnes touchées par le faible revenu.

Chez les enfants de 6 à 10 ans, les pourcentages de faible revenu atteignent leur point culminant dans les MRC de Matawinie et de D'Autray. Quant aux adolescents de 11 à 17 ans, ce sont encore une fois ces deux mêmes territoires qui se démarquent avec les pourcentages les plus substantiels de la région.

### *Les enfants de moins de 6 ans*

Les enfants de moins de 6 ans constituent une population suivie de près par les autorités nationales et régionales de sante publique. Les enfants de cet âge vivant dans une famille défavorisée économiquement s'avèrent être une clientèle priorisée pour la mise en œuvre d'interventions précoces de stimulation et de prévention. Dans Lanaudière, près de 2 950 enfants de cet âge sont recensés, pour un pourcentage (9 %) demeurant néanmoins inférieur à celui du Québec (11 %). Cette proportion fluctue beaucoup d'un territoire de MRC à l'autre. Dans Lanaudière-Nord, elle est presque deux fois plus élevée que celle de Lanaudière-Sud. Les pourcentages atteignent un sommet dans les MRC de Matawinie et de D'Autray. Suivent de près les MRC de Joliette et de Montcalm (Annexe 3, p. 25).

#### **Une situation de faible revenu qui pourrait être plus préoccupante sans l'impact des politiques publiques**

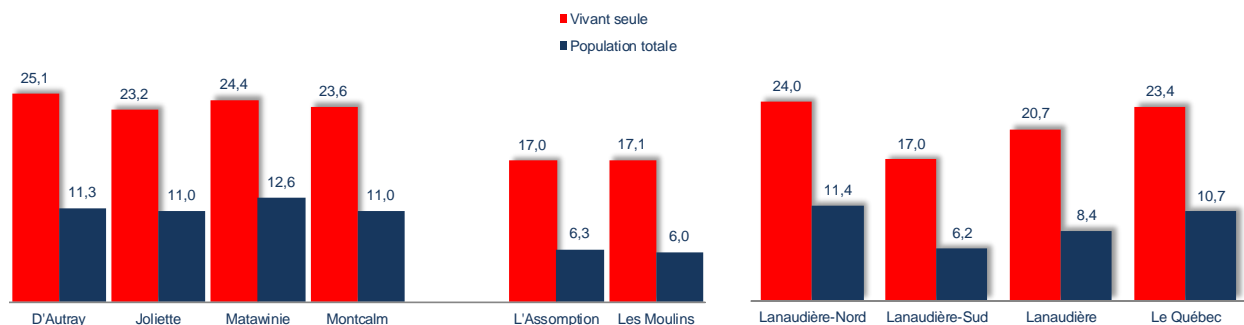
Il importe de se rappeler que les fréquences de faible revenu selon la MPC sont établies avec le revenu disponible à la consommation de la population, c'est-à-dire après que les montants des transferts gouvernementaux comme les allocations familiales et les crédits d'impôt aient été ajoutés et que les dépenses obligatoires comme les impôts à payer et les cotisations sociales et celles versées aux divers régimes des rentes, par exemple, aient été soustraites. Le portrait illustre donc une situation qui pourrait être encore plus préoccupante sans l'impact des politiques publiques des gouvernements provincial et fédéral qui viennent bonifier le revenu des familles les plus pauvres.

### *Les personnes vivant seules*

Le fait de vivre seul ne veut pas dire nécessairement être à faible revenu ou vivre dans une situation économique précaire. Toutefois, les probabilités de se retrouver avec un revenu insuffisant pour faire face aux dépenses de la vie courante restent plus fortes parmi les personnes qui ne disposent que d'un seul revenu pour vivre. Dans Lanaudière, les personnes vivant seules sont, en proportion, au moins deux fois plus nombreuses à vivre avec un faible revenu comparativement à l'ensemble de la population lanaudoise. Autour d'une personne sur quatre (24 %) est dans cette situation dans le nord comparativement à un peu moins d'une sur six (17 %) dans le sud. Les écarts sont encore plus appréciables dans les MRC du sud comparativement à celles du nord. Le pourcentage de faible revenu y est presque multiplié par trois pour les personnes vivant seules.

**Figure 7**

**Population vivant seule et population totale dans les ménages privés présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC), MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (N et %)**



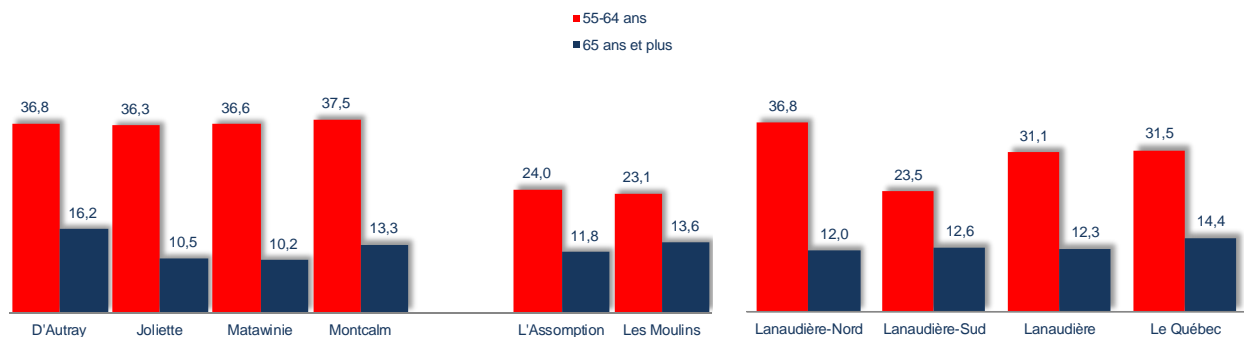
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

À 55-64 ans, les personnes vivant seules sont beaucoup plus nombreuses, en proportion, à avoir un faible revenu que les aînés d'au moins 65 ans ayant la même modalité de vie. Dans Lanaudière, près d'une personne de 55 à 64 ans sur trois (31 %) vit avec un revenu insuffisant selon la MPC<sup>6</sup> comparativement à une sur huit (12 %) à 65 ans et plus et à une sur dix (10 %) à 75 ans et plus (Annexe 4, p. 25).

À l'exception des personnes de 55 à 64 ans qui obtiennent un pourcentage similaire à celui du Québec, les proportions d'aînés lanaudois d'au moins 65 ans affectés par le faible revenu demeurent toujours légèrement inférieures à celles de la province. Ces données illustrent bien la plus grande vulnérabilité économique des personnes de 55 à 64 ans vivant seules. En comparaison, les aînés ayant la même modalité de vie s'en tirent mieux, ces derniers pouvant compter sur le *Supplément de revenu garanti* pour compléter leur revenu et améliorer leur sort économique.

**Figure 8**

**Population de 55 ans et plus vivant seule dans les ménages privés présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC) et le groupe d'âge, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (%)**



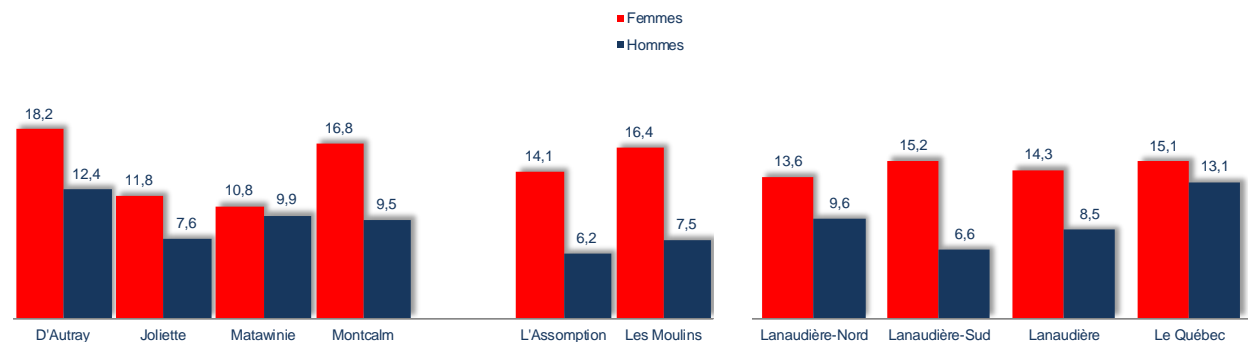
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

<sup>6</sup> Ce pourcentage correspond à 4 000 personnes seules de cet âge qui vivent avec un faible revenu comparativement à un peu plus de 2 400 personnes de 65 ans et plus.

Cependant, des différences marquées séparent la zone nord de celle du sud de Lanaudière. Dans Lanaudière-Sud, près d'une personne seule de 55 à 64 ans sur quatre (23 %) vit avec un faible revenu, alors que ce sont près de deux sur cinq (37 %) dans Lanaudière-Nord. Le pourcentage culmine dans la MRC de Montcalm (38 %), le faible revenu affectant un peu plus de 500 personnes de cet âge. Les autres MRC du nord suivent avec des pourcentages un peu plus faibles. La plus basse fréquence de pauvreté des 55-64 ans vivant seuls de Lanaudière est observée dans la MRC des Moulins (23 %).

Si la situation économique des aînés vivant seuls apparaît meilleure que celle des personnes de 55 à 64 ans partageant la même modalité de vie, il reste que des différences appréciables selon le sexe émergent néanmoins. Par exemple, dans Lanaudière, les femmes seules de 65 ans et plus sont, en proportion, plus nombreuses à vivre avec un faible revenu que les hommes seuls du même âge. Cet écart dans Lanaudière est plus marqué que celui observé entre les Québécoises et les Québécois du même âge partageant la même modalité de vie. Les différences caractérisant les femmes et les hommes des deux MRC du sud de Lanaudière sont celles qui expliquent l'importance de l'écart dans la région. Ceux séparant les sexes quant aux pourcentages de faible revenu sont en général moins marqués dans les MRC de Lanaudière-Nord. Dans le cas de la MRC de Matawinie toutefois, la différence selon le sexe est même presque disparue, le pourcentage se situant à 11 % chez les femmes et à 10 % chez les hommes.

**Figure 9**  
**Population de 65 ans et plus vivant seule dans les ménages privés présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC) et le sexe, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (%)**



Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

La situation économique des aînés vivant seuls de Lanaudière-Sud (13 %) attire cependant l'attention : ceux-ci, se révèlent un peu plus nombreux, en proportion, que ceux de Lanaudière-Nord (12 %) à vivre avec un faible revenu selon la MPC. La MRC des Moulins (14 %) fait partie, avec celles de D'Autray (16 %) et de Montcalm (13 %), des territoires qui se démarquent dans la région avec les pourcentages les plus élevés de faible revenu chez les 65 ans et plus vivant seuls. La différence selon le sexe y est d'ailleurs plus marquée que dans la MRC de D'Autray (Annexe 5, p. 26).

# QUELLES FAMILLES LANAUDOISES VIVENT AVEC UN FAIBLE REVENU SELON LA MPC?

Les deux paliers de gouvernement ont mis sur pied ces dernières années plusieurs programmes et mesures fiscales pour bonifier la situation économique des familles ayant des enfants de moins de 18 ans. L'Allocation canadienne pour enfants, l'Allocation famille, le Régime québécois d'assurance parentale et le Programme de places à contribution réduite pour les services de garde sont quelques-unes des mesures qui viennent aider les parents, en particulier ceux ayant de plus faibles revenus, à subvenir aux besoins de leurs enfants.

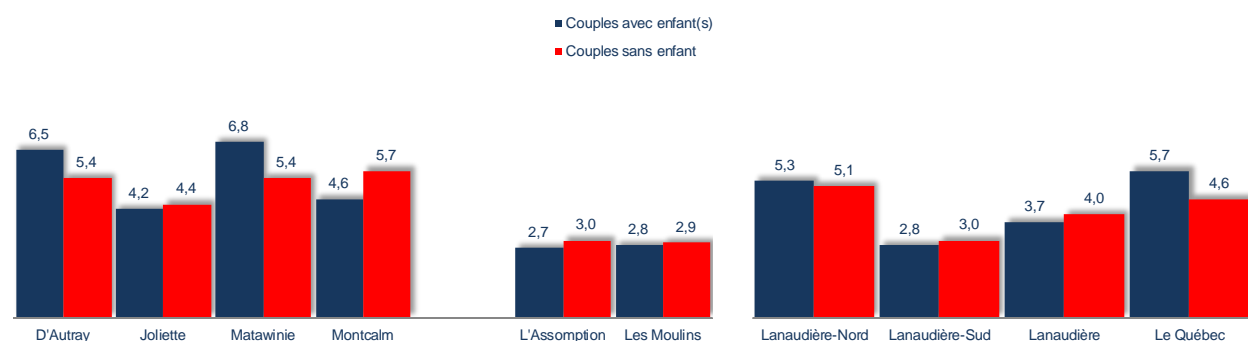
## Familles avec des enfants de moins de 18 ans

### Les familles composées d'un couple avec enfants

La comparaison des fréquences lanaudoises de faible revenu illustre peu de différences entre les couples ayant des enfants de moins de 18 ans et ceux n'ayant pas d'enfant. Ces données permettent d'établir que 6 525 couples lanaudois avec enfants de moins de 18 ans vivent avec un faible revenu et que 4 675 couples sans enfant sont dans la même situation. À l'échelle du Québec cependant, l'écart est un peu plus marqué entre ces deux types de familles (Annexe 6, p. 27).

Figure 10

Familles composées d'un couple présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC) avec enfant(s) de moins de 18 ans, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (%)



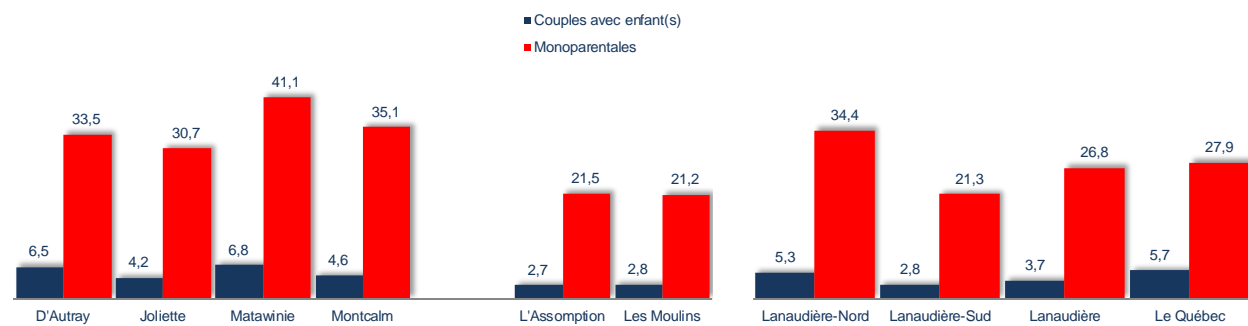
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

Des différences séparent cependant les couples avec enfant(s) de moins de 18 ans des MRC de la zone nord de ceux des MRC du sud. Une prévalence du faible revenu presque deux fois plus forte caractérise les couples avec enfant(s) de moins de 18 ans de Lanaudière-Nord par rapport à celle obtenue par ceux de Lanaudière-Sud. Cependant, leur nombre est seulement un peu plus élevé dans le nord (3 350 couples avec enfant(s) de cet âge) qu'il ne l'est dans le sud (3 170 couples avec enfant(s)). Sans grande surprise, les pourcentages les plus élevés de la région sont relevés dans les MRC de Matawinie et de D'Autray et les plus faibles dans les MRC de L'Assomption et des Moulins.

L'analyse des données révèle la présence de fortes inégalités<sup>7</sup> à cet égard entre les familles avec des enfants de moins de 18 ans composées d'un couple et celles composées d'un seul parent. Plus d'une famille monoparentale sur quatre (27 %) ayant des enfants de moins de 18 ans vit avec un faible revenu selon la MPC, soit une proportion à peu près équivalente à celle du Québec. Le pourcentage lanaudois représente un peu plus de 9 200 familles monoparentales dans cette situation. Cette fréquence du faible revenu est sept fois plus importante que celle observée parmi les familles biparentales ayant des enfants de cet âge.

**Figure 11**

**Familles ayant des enfants de moins de 18 ans présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC) et le type de famille, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (%)**



Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

Le pourcentage de familles monoparentales ayant des enfants de cet âge varie beaucoup d'une MRC à l'autre. Plus d'une famille monoparentale avec enfant(s) de moins de 18 ans sur trois (34 %) dans Lanaudière-Nord est à faible revenu comparativement à un peu plus d'une sur cinq (21 %) dans Lanaudière-Sud. Les MRC de Matawinie et de Montcalm se distinguent par les plus forts pourcentages de familles monoparentales dans cette situation alors qu'il atteint son niveau le plus faible dans les MRC des Moulins et de L'Assomption.

### *Les familles avec des enfants de moins de 6 ans*

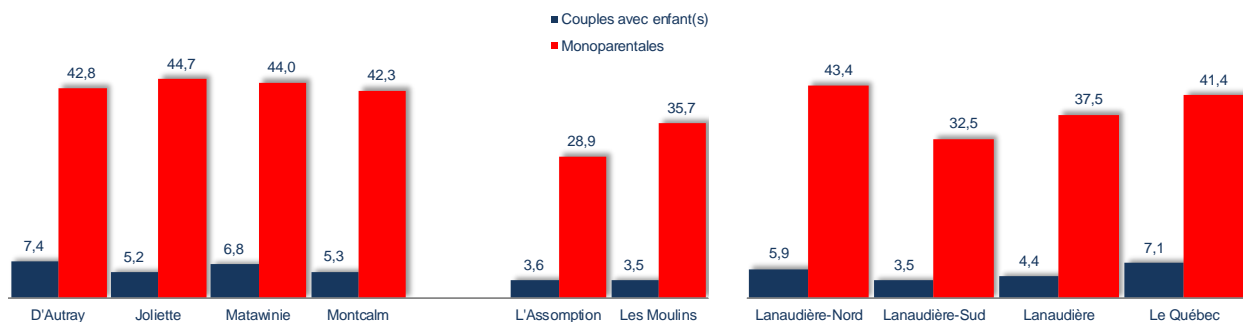
Les familles ayant des enfants de moins de 6 ans sont une clientèle souvent priorisée par les gouvernements en raison des lourdes conséquences du faible revenu et de la pauvreté sur le développement des tout-petits. Dans Lanaudière, ce sont 4 % des couples avec de très jeunes enfants qui vivent avec un faible revenu, ce qui est un pourcentage bien plus faible que celui du Québec (7 %). Le pourcentage lanaudois permet de chiffrer à un peu plus de 3 800 le nombre de familles composées d'un couple avec enfant(s) de moins de 6 ans vivant dans une situation économique précaire.

<sup>7</sup> Le fait d'avoir deux revenus y est sans aucun doute pour beaucoup. Le fait que les femmes aient en général un revenu plus faible que celui des hommes y contribuent également. En 2016, près de 60 % des Lanaudoises ont un revenu après impôt inférieur à 30 000 \$ comparativement à 41 % pour les Lanaudois. D'autre part, les Lanaudois (15 %) sont deux fois plus nombreux, en proportion, que les Lanaudoises à avoir un revenu supérieur à 60 000 \$. Le travail à temps partiel, la charge plus fréquente des enfants par les mères et la surreprésentation des femmes dans des emplois moins bien rémunérés sont identifiés comme des facteurs explicatifs de la plus grande vulnérabilité économique des femmes (Marquis et Lemire, 2018).

Des différences distinguent encore une fois les pourcentages des couples avec jeunes enfants de moins de 6 ans des MRC de Lanaudière-Nord par rapport à ceux des MRC de Lanaudière-Sud. Les proportions de faible revenu dans le nord demeurent bien plus élevées que celles du sud. Les MRC de D’Autray et de Matawinie se démarquent en obtenant les pourcentages les plus élevés de la région. À l’opposé, les plus faibles caractérisent les MRC des Moulins et de L’Assomption. Malgré des pourcentages plus élevés dans Lanaudière-Nord, le nombre de couples avec enfant(s) de moins de 6 ans dans cette situation est presque équivalent, se chiffrant à un peu plus de 1 900 au nord comme au sud de Lanaudière.

**Figure 12**

**Familles ayant des enfants de moins de 6 ans présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC) et le type de famille, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (%)**



Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

Si certaines différences émergent dans la région entre les familles composées de deux parents ayant des enfants de moins de 6 ans selon la MRC de résidence, il en va tout autrement lorsque leur situation est comparée avec celle des familles monoparentales ayant, elles aussi, des enfants de cet âge. De très fortes disparités séparent ces deux types de famille quant à la situation de faible revenu.

Près de deux familles monoparentales ayant des enfants de moins 6 ans sur cinq (37 %), soit près de 3 500 familles, vivent avec un faible revenu selon la MPC. Ce pourcentage lanauois s’avère néanmoins plus faible que celui du Québec. La fréquence du faible revenu de ces familles monoparentales avec de jeunes enfants (37 %) est plus de huit fois supérieure à celle des familles composées de deux parents (4 %).

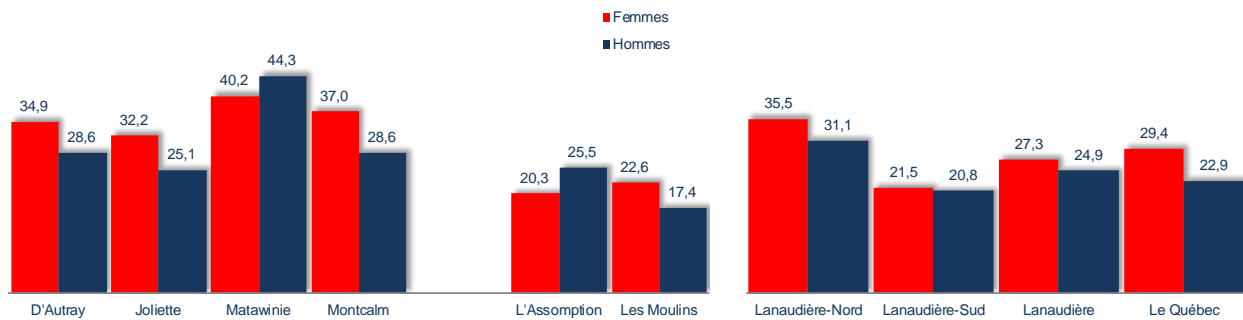
À nouveau, les pourcentages lanauois se répartissent de manière inégale entre les MRC : des proportions plus élevées de familles monoparentales ayant des enfants de moins de 6 ans à faible revenu caractérisent les MRC de Lanaudière-Nord, en particulier celles de Joliette et de Matawinie. Dans ces deux MRC, ce sont plus de deux familles monoparentales avec de jeunes enfants sur cinq qui sont affectées par le faible revenu (respectivement 45 % et 44 %). Soulignons que plus du tiers (37 %) des familles de ce type (960) dans la MRC des Moulins sont à faible revenu comparativement à plus du quart (27 % ; 685) pour celles de la MRC de L’Assomption, un écart important entre les deux MRC du sud de Lanaudière.

### Les familles monoparentales avec des enfants de moins de 18 ans selon le sexe du parent seul

Peu importe le sexe du parent seul, les fréquences de faible revenu parmi les familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 18 ans varient peu dans Lanaudière : environ une famille monoparentale sur quatre (27 %) est à faible revenu, tant pour les mères seules (27 %) que pour les pères (25 %) dans la même situation. Il en va de même lorsque les familles monoparentales ont des enfants de moins de 6 ans, soit à peu près deux parents sur cinq (Annexe 7, p. 28).

**Figure 13**

**Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 18 ans présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC) et le sexe du parent seul, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (%)**



Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

Bien que le pourcentage soit un peu plus élevé chez les familles monoparentales dirigées par des pères avec des enfants de moins de 6 ans (39 % c. 37 %), il reste que dans Lanaudière, les mères seules (2 815) à la tête d'une famille avec de très jeunes enfants sont quatre fois plus nombreuses que les pères seuls (655) à être dans cette situation (Annexe 7, p. 28)

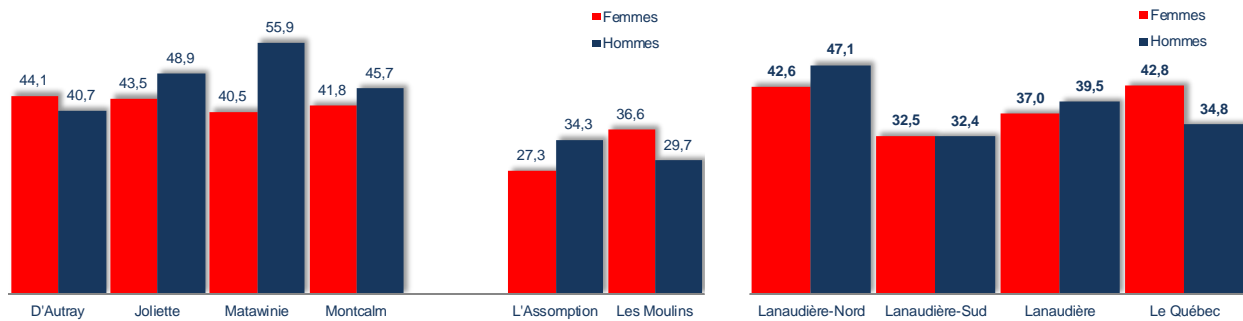
À l'échelle du Québec, peu importe que les familles monoparentales aient des enfants de moins de 18 ans ou de moins de 6 ans, les fréquences de faible revenu des mères seules restent toujours plus élevées que celles des pères seuls.

Les pourcentages de faible revenu de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 18 ans dirigées par une mère seule sont les plus élevés de la région dans les MRC de Matawinie, de Montcalm et de D'Autray.



**Figure 14**

**Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 6 ans présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC) et le sexe du parent seul, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (%)**



Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

L'analyse de la situation du faible revenu des familles monoparentales dirigées par une mère seule montre que celles ayant de plus jeunes enfants présentent davantage de risques d'être à faible revenu que les autres. Près de deux familles monoparentales avec une mère seule sur cinq sont à faible revenu (2 815 familles).

Les pourcentages de faible revenu pour les mères seules avec de jeunes enfants de moins de 6 ans s'avèrent les plus élevés de la région dans les MRC de Lanaudière-Nord (47 %), et en particulier dans celles de D'Autray et de Joliette. Les proportions les plus faibles sont notées dans la MRC de L'Assomption où c'est un peu plus d'une mère seule avec de jeunes enfants sur quatre (27 %) qui se trouve dans une situation de faible revenu. Il importe de souligner toutefois que le pourcentage de mères monoparentales de jeunes enfants dans la MRC des Moulins s'avère élevé, atteignant 37 %, soit 850 familles dans cette situation.

L'analyse révèle aussi que la situation économique des pères seuls avec de jeunes enfants ne semble guère meilleure. Dans certaines MRC, notamment celles de Matawinie, de Joliette et de Montcalm, autour de la moitié des pères seuls avec de jeunes enfants de moins de 6 ans vivent avec un faible revenu. Dans ces mêmes MRC, ils sont même, en proportion, plus nombreux que les mères seules à être dans cette situation précaire. Il en va de même dans la MRC de L'Assomption, bien que la proportion soit plus faible que dans les MRC du Nord, affectant le tiers (34 %) des pères seuls.

## Discussion

Le portrait de la situation du faible revenu selon la MPC dans Lanaudière a mis en évidence la plus grande vulnérabilité de certains groupes de particuliers et de familles. Cette situation économique plus précaire affecte en 2015 un peu plus de 40 600 personnes et un peu plus de 6 500 familles lanaudoises ayant des enfants de moins de 18 ans. Le portrait a aussi fait ressortir l'existence de fortes disparités géographiques au sein de la région de Lanaudière quant à la répartition du faible revenu ou de la pauvreté.

Tout d'abord, il existe presque toujours, peu importe les groupes de particuliers ou de familles considérés, des pourcentages plus élevés de faible revenu dans Lanaudière-Nord. Les personnes à faible revenu y sont surreprésentées par rapport au poids démographique de la population qui y réside. Alors que deux Lanaudois sur cinq (42 %) vivent dans les quatre MRC du nord de Lanaudière, ce sont près de 60 % des personnes à faible revenu ou pauvres de Lanaudière qui s'y retrouvent. Plus souvent qu'autrement, deux MRC se démarquent, soit celles de Matawinie et de D'Au-tray, en obtenant les pourcentages les plus élevés de faible revenu de la région.

Cette situation du faible revenu, mise en évidence avec la MPC, tient compte de l'impact des programmes de transferts gouvernementaux, des politiques de redistribution du revenu des plus riches vers les plus pauvres par les mesures fiscales et du revenu disponible à la consommation après avoir soustrait les dépenses non discrétionnaires ou obligatoires<sup>8</sup>, entre autres choses. On peut se demander à quelle hauteur seraient les pourcentages de faible revenu dans Lanaudière sans l'apport de ces programmes de soutien au revenu des plus vulnérables? Les écarts entre le nord et le sud de Lanaudière, déjà soulignés, pourraient être encore plus marqués.

Un constat similaire avait déjà été mis en évidence dans Lanaudière avec les seuils de faible revenu (SFR) avant et après impôt de Statistique Canada. Le document avait montré, dans Lanaudière, des diminutions substantielles de la fréquence du faible revenu pour plusieurs populations et communautés plus vulnérables. « Les programmes d'aide des gouvernements contribuent à réduire, parfois de manière marquée, la fréquence du faible revenu parmi les particuliers et les familles lanaudoises. Ils permettent également d'atténuer, sans les faire disparaître, les disparités séparant les populations des deux RLS et des MRC lanaudoises. » (Lemire et Payette, 2011, p. 22).

L'analyse des données du faible revenu établi avec la MPC fait aussi ressortir la fragilité économique d'un groupe de personnes, soit celles âgées de 55 à 64 ans. Dans Lanaudière, elles sont, de tous les groupes d'âge, les plus nombreuses, en proportion, à vivre avec un faible revenu, en particulier celles qui vivent seules. Ne bénéficiant pas d'un programme de soutien au revenu comme le *Supplément de revenu garanti* (SRG) destiné aux aînés de 65 ans et plus ayant des revenus modestes, leur situation économique s'avère plus préoccupante. Une d'entre elles sur neuf (11 %) a un faible revenu et lorsqu'elles vivent seules, cette proportion grimpe alors à près du tiers (31 %). Le pourcentage de faible revenu de ces personnes de 55 à 64 ans vivant seules par rapport aux autres du même âge est presque multiplié par trois, illustrant ainsi leur plus grande vulnérabilité économique.

Une analyse réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (Crespo, 2013) montre que les 55-64 ans et, en particulier ceux de 60-64 ans, sont plus vulnérables au faible revenu établi avec la mesure du panier de consommation (MPC). Ces adultes de 60 à 64 ans pourraient être trop « vieux » pour se trouver un emploi sur le marché du travail, mais encore trop « jeunes » pour bénéficier de tous les avantages des programmes publics de retraite. Ce serait notamment le cas des travailleurs de cet âge ayant de faibles

---

<sup>8</sup> Les sommes dédiées aux dépenses non discrétionnaires comme les impôts, les cotisations sociales aux régimes des rentes et à l'assurance-emploi, les dépenses consacrées aux soins de santé non assurés, les cotisations aux régimes de retraite, les cotisations syndicales sont soustraites du revenu total, car elles ne sont pas disponibles pour la consommation (Lemire, 2020).

qualifications, de ceux ayant eu durant leur vie active des emplois précaires, qui ont peu ou pas contribué à des régimes privés de retraite, qui ont été incapables de se retrouver du travail après une perte d'emploi ou qui dépendent des revenus de sources publiques pour vivre comme l'assistance sociale, par exemple.

Il est aussi important de préciser que le *SRG* est conçu pour faire franchir aux aînés le montant du seuil de faible revenu, ce qui leur offre un revenu qui se situe juste au-dessus de ce montant. Leur revenu n'est plus en dessous du montant du seuil, mais il tourne autour de ce dernier. Est-ce que cette situation de revenu est bien plus confortable que celle qui se situe juste en dessous? L'effet de seuil fera en sorte qu'une bonne concentration d'individus pourrait graviter autour du montant sans que leur situation économique se soit considérablement bonifiée. En d'autres mots, les aînés ayant un revenu légèrement au-dessus du montant du seuil pourraient présenter néanmoins des facteurs de vulnérabilité économique, pouvant être replongés dans une situation de faible revenu par la hausse subite des dépenses de la vie courante comme le coût du logement notamment. Ce serait particulièrement le cas des veuves plus âgées (Sébrier, 2017).

Si la situation des aînés lanauchois apparaît plus favorable grâce au *Supplément de revenu garanti*, il n'en demeure pas moins que les femmes de 65 ans et plus, en particulier celles âgées d'au moins 75 ans, demeurent encore plus nombreuses, en proportion, que les hommes du même âge à vivre avec un faible revenu. Le cas des aînées de Lanaudière-Sud, en particulier celles de la MRC des Moulins, se distingue à nouveau, celles-ci étant aussi, sinon plus nombreuses, en proportion, que leurs consœurs du nord de Lanaudière à être à faible revenu selon la MPC. En 2011, une conclusion similaire avait été mise en évidence pour les aînés de Lanaudière-Sud (Lemire et Payette, 2011).

Le même constat se reproduit également avec encore plus d'acuité pour les aînées âgées d'au moins 75 ans. Le coût plus élevé du logement<sup>9</sup> dans la zone sud de Lanaudière, de même que le fait qu'elles pourraient avoir un revenu de retraite encore trop élevé pour être admissible au *SRG*, bien que celui-ci demeure néanmoins modeste, peuvent faire partie des raisons contribuant à fragiliser économiquement ces femmes âgées, dont une bonne partie sont veuves.

Plusieurs facteurs pourraient aussi expliquer ce désavantage économique qui fragilise les femmes par rapport aux hommes du même âge. Leur plus faible niveau de scolarité, leur absence plus ou moins prolongée ou plus fréquente du marché du travail durant leur vie active, leur plus forte propension à travailler à temps partiel lorsqu'elles travaillaient, en raison de leurs responsabilités familiales, leur plus forte concentration dans des métiers, des professions ou des emplois moins bien rémunérés, leur contribution moindre à des régimes privés ou publics de retraite et leur plus grande dépendance durant leur vie à l'égard des programmes gouvernementaux d'assistance financière font sans doute partie des éléments à considérer dans l'analyse (Lemire, 2016a).

---

<sup>9</sup> Les coûts du logement dans les MRC de Lanaudière-Sud sont beaucoup plus élevés que ceux des MRC de Lanaudière-Nord. En 2016, les frais médians de logement des propriétaires dans les MRC des Moulins et de l'Assomption se situent respectivement à 1 248 \$ et à 1 158 \$ comparativement à 672 \$ et à 832 \$ respectivement dans les MRC de Matawinie et de D'Autray. Quant aux frais médians des locataires, ils atteignent 816 \$ et 768 \$ dans les MRC des Moulins et de l'Assomption comparativement à 635 \$ et 672 \$ respectivement dans les MRC de D'Autray et de Joliette.

Certains chercheurs estiment cependant que pour les cohortes de femmes plus jeunes, la situation économique pourrait s'améliorer de manière notable dans l'avenir. Les proportions d'aînées vivant seules avec un faible revenu pourraient diminuer de moitié d'ici 2050 grâce à l'augmentation de leur niveau de scolarité ainsi que de leur participation accrue au marché du travail et aux régimes de retraite privé et public durant leur vie active (Perreault, 2017 citant Sébrier, 2017).

Il a aussi été démontré que le fait de vivre seul constitue un risque plus fréquent d'avoir un faible revenu. Le fait de vivre seul est devenu depuis quelques décennies une modalité de vie beaucoup plus répandue<sup>10</sup>. Par exemple, le pourcentage de personnes de 15 ans et plus vivant seules a plus que doublé dans Lanaudière en 30 ans, passant de 6,1 % en 1986 à 14 % en 2016. Le fait de vivre en *solo* est étroitement associé au risque accru de faire partie des personnes vivant avec un faible revenu; les personnes vivant seules (21 %) étant, en proportion, cinq fois plus nombreuses que celles qui sont en couple (4 %) à vivre cette situation économique précaire. En effet, lorsqu'elles gagnent un revenu modeste ou trop faible, elles ne peuvent pas partager les frais de la vie courante. Elles doivent donc assumer seules la totalité des dépenses que sont le logement, la nourriture, le transport, les vêtements, les loisirs, etc. (Lemire, 2018; Feng, Dubey et Brooks, 2007). Ces personnes connaissent par conséquent davantage de risques de se retrouver fragilisées économiquement.

Une recherche récente montre que les transformations depuis 40 ans de la structure des familles et l'augmentation importante du nombre de personnes vivant seules qui en a découlé ont eu des impacts sur l'évolution du pourcentage de faible revenu au sein de la population québécoise (CEPE, 2019). Le Centre d'études sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) rappelle que les personnes vivant seules et les familles monoparentales obtiennent toujours, en 2014<sup>11</sup>, les pourcentages les plus élevés de faible revenu comparativement à ceux des familles composées d'un couple (CEPE, 2019). « Certes, même si d'autres facteurs agissent sur la pauvreté, l'évolution de la composition des unités familiales est néanmoins un des facteurs ayant influencé l'évolution du taux de faible revenu au Québec au cours des dernières décennies. » (CEPE, 2019, p. 18). Toujours selon cette étude, la progression importante du nombre de personnes vivant seules au Québec entre 1976 et 2014 aurait davantage contribué à l'augmentation des taux de faible revenu que celle des familles monoparentales (CEPE, 2019).

La situation des plus jeunes générations, en particulier les moins de 18 ans, a aussi attiré l'attention. C'est un enfant et adolescent de moins de 18 ans sur onze (9 %) qui vit avec un faible revenu, soit un peu plus de 9 200 jeunes lanaudois. Ce pourcentage grimpe à un niveau plus élevé dans les MRC de Matawinie et de D'Autray. Cette situation interpelle les autorités de santé publique qui connaissent bien les conséquences très lourdes du faible revenu sur les plus jeunes et sur leurs chances d'échapper eux-mêmes au faible revenu et à la pauvreté au cours de leur vie. Leurs risques d'avoir un retard dans au moins un domaine de développement associé à la maturité scolaire sont plus élevés; ils présentent en

---

<sup>10</sup> Plusieurs changements qui ont transformé la société québécoise au cours des dernières décennies sont invoqués pour expliquer cette croissance du nombre de personnes vivant seules. L'amélioration des conditions économiques et du niveau de vie de la population, les transformations sociales ayant affecté les rapports conjugaux (séparations et divorces plus fréquents) et familiaux, la présence accrue des femmes sur le marché du travail et l'affirmation financière qui en découle font partie des éléments souvent énoncés pouvant avoir contribué à augmenter la fréquence de cette modalité de vie (Dagenais, 2006; Beaucher, 2018 cités dans Lemire, 2018).

<sup>11</sup> Et c'est encore le cas pour le recensement de 2016.

général plus de difficultés dans leur parcours scolaire et davantage de risques de décrochage scolaire au secondaire (Bellehumeur, 2018; Lemire, 2016b).

Or, il est connu que les jeunes sans diplôme pourraient être plus susceptibles de rencontrer au cours de leur vie davantage de difficultés économiques, sociales et communautaires comme, par exemple, occuper des emplois présentant de moins bons salaires et de moins bonnes conditions de travail, avoir un revenu plus faible, connaître une plus forte dépendance aux programmes d'assurance-emploi ou d'assistance sociale, adopter de moins bonnes habitudes de vie, avoir des probabilités plus fortes d'avoir des problèmes de santé ou d'être atteints de maladies et, en bout de parcours, avoir une espérance de vie écourtée de sept ans (Bellehumeur et Lemire, 2018). Bien qu'une baisse appréciable du pourcentage de décrocheurs du secondaire ait été enregistrée dans Lanaudière depuis une décennie, il n'en demeure pas moins que des écarts importants caractérisent toujours les MRC de Lanaudière-Nord comparativement à celles du sud. En conséquence, malgré une amélioration du niveau de scolarité de la population lanaudoise en dix ans, le pourcentage d'adultes sans diplôme demeure plus élevé dans Lanaudière-Nord, ce qui peut contribuer à la prévalence plus élevée du faible revenu dans ce territoire (Lemire et Payette, 2018).

Compte tenu des risques plus manifestes lorsque les enfants de moins de 6 ans vivent en milieu appauvri, une attention particulière est accordée aux familles ayant de jeunes enfants. Ce sont près de 3 000 enfants lanaudois de cet âge qui vivent avec un faible revenu dans Lanaudière et plus de la moitié d'entre eux sont concentrés dans la zone nord de la région.

La situation économique plus fragile des familles monoparentales ressort également de l'analyse. Plus d'une famille monoparentale avec des enfants de moins de 18 ans sur quatre est à faible revenu, soit une proportion sept fois plus importante que celle des familles composées d'un couple avec des enfants du même âge<sup>12</sup>. Dans Lanaudière, ce sont un peu plus de 9 200 familles monoparentales qui vivent avec un faible revenu, ce qui est loin d'être négligeable. Pour celles ayant de jeunes enfants de moins de 6 ans, le pourcentage de faible revenu est multiplié par plus de huit comparativement aux couples ayant des enfants du même âge. Ces statistiques sont éloquentes sur la plus grande vulnérabilité économique des familles monoparentales, et ce, peu importe le sexe du parent seul. Celles ayant de jeunes enfants de moins de 6 ans doivent d'ailleurs retenir l'attention, car elles sont proportionnellement plus nombreuses à vivre avec un faible revenu : ce sont près de deux familles sur cinq, ou près de 3 500 familles monoparentales avec de jeunes enfants, qui sont dans cette situation.

Bien que les pourcentages de faible revenu ne diffèrent pas beaucoup entre les familles monoparentales ayant de jeunes enfants de moins de 6 ans selon le sexe du parent seul (37 % pour les mères seules c.

---

<sup>12</sup> Le fait d'avoir deux revenus y est sans aucun doute pour beaucoup. Plus des trois quarts (76 %) des familles monoparentales avec des enfants de moins de 18 ans dans Lanaudière et au Québec sont dirigées par une mère seule. Le fait que les femmes aient en général un revenu plus faible que celui des hommes y contribue également. En 2016, près de 60 % des Lanaudoises ont un revenu après impôt inférieur à 30 000 \$ comparativement à 41 % pour les Lanaudois. D'autre part, les Lanaudois (15 %) sont deux fois plus nombreux, en proportion, que les Lanaudoises (6 %) à avoir un revenu supérieur à 60 000 \$. Le travail à temps partiel plus répandu, la charge plus fréquente des enfants par les mères et la surreprésentation des femmes dans des emplois moins bien rémunérés sont identifiés comme faisant partie des facteurs explicatifs de la plus grande vulnérabilité économique des femmes (Marquis et Lemire, 2018).

39 % pour les pères seuls), il n'en demeure pas moins que plus de huit familles monoparentales avec de jeunes enfants de moins de 6 ans à faible revenu sur dix ont à leur tête une mère seule (2 815 sur 3 470).

## Conclusion

Que retenir de ce portrait du faible revenu établi avec la MPC dans Lanaudière? Tout d'abord, des personnes et des familles vivent dans des conditions économiques plus difficiles et des zones géographiques particulières sont davantage affectées. Pour réduire la fréquence du faible revenu, les politiques publiques mises en œuvre par les gouvernements provincial et fédéral sont essentielles et contribuent à réduire de manière notable le nombre de personnes et de familles touchées par le faible revenu. Comme le confirme d'ailleurs le CEPE :

« Nos résultats semblent soutenir la thèse voulant que la croissance économique soit essentielle pour réduire la pauvreté, à la condition que la répartition des revenus reste plus ou moins constante. C'est donc dire que la croissance économique et l'augmentation de la richesse qui l'accompagne demeurent des éléments importants pour lutter contre la pauvreté, mais que leur effet peut être contrecarré par une augmentation des inégalités de revenus. [...] La question de la redistribution des revenus par le biais des taxes et prélèvements fiscaux est un enjeu important, dans la mesure où ces outils sont de puissants leviers pour agir sur les inégalités de revenus dans une société. » (CEPE, 2019, p. 15 et 19).

Les politiques et les stratégies provinciales et nationales qui visent à réduire la pauvreté ou le faible revenu au sein de nos communautés constituent également le fer de lance de cette lutte qui mobilise la société québécoise et canadienne<sup>13</sup>. Il s'agit aussi d'un enjeu majeur de la Direction de santé publique de Lanaudière. La réduction des inégalités socioéconomiques qui conduisent aux écarts de santé fait en effet partie des priorités identifiées dans le *Plan d'action régional (PAR) de santé publique de Lanaudière* (CISSSL, 2016) et de la *Politique gouvernementale de la prévention en santé* (MSSS, 2016).

Ces inégalités sociales de santé (ISS) résultent des inégalités socioéconomiques produites par les sociétés comme les différences de statut socioéconomique, de scolarité, de revenu, etc. Ces inégalités sont évitables et profondément injustes. Les politiques publiques font d'ailleurs partie au premier chef des leviers les plus utiles pour réduire les inégalités de revenu. Il ne faut pas oublier non plus les MRC et les municipalités qui, avec leurs responsabilités de gouvernement de proximité et leur capacité d'intervention sur les conditions de vie, comme le logement abordable ou les activités liées à la sécurité alimentaire par exemple, peuvent également jouer un rôle primordial dans la lutte à la pauvreté et au faible revenu.

---

<sup>13</sup> Un document de l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE) a montré, à partir d'une revue de la littérature, que la « réduction de la pauvreté sera d'autant plus marquée dans les pays où la croissance des revenus est la plus forte, mais à la condition que les inégalités de revenus dans ces mêmes pays soient faibles et que la distribution de la richesse y soit équitable (égalitaire). » (CEPE, 2019, p. 8-9 citant Klasen, 2005).

## Annexe 1

**Population dans les ménages privés présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC) et le groupe d'âge, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (N et %)**

	0-17 ans			18-24 ans			25-54 ans		
	Total	N	%	Total	N	%	Total	N	%
D'Au-tray	7 690	1 100	14,3	3 140	345	10,8	15 330	1 735	11,3
Joliette	12 010	1 415	11,8	5 045	795	15,7	23 430	2 735	11,7
Matawinie	6 960	1 120	16,1	2 790	350	12,7	15 670	2 265	14,5
Montcalm	11 370	1 280	11,3	4 025	460	11,4	21 705	2 260	10,4
<b>Lanaudière-Nord</b>	<b>38 025</b>	<b>4 915</b>	<b>12,9</b>	<b>15 005</b>	<b>1 945</b>	<b>13,0</b>	<b>76 135</b>	<b>9 000</b>	<b>11,8</b>
L'Assomption	26 130	1 835	7,0	10 680	640	6,0	47 765	2 900	6,1
Les Moulins	37 900	2 465	6,5	13 450	820	6,1	66 475	3 720	5,6
<b>Lanaudière-Sud</b>	<b>64 035</b>	<b>4 305</b>	<b>6,7</b>	<b>24 130</b>	<b>1 455</b>	<b>6,0</b>	<b>114 245</b>	<b>6 620</b>	<b>5,8</b>
Lanaudière	102 055	9 220	9,0	39 135	3 400	8,7	190 375	15 625	8,2
Le Québec	1 565 020	170 335	10,9	669 860	107 910	16,1	3 169 170	341 990	10,8
	55-64 ans			65 ans et plus			75 ans et plus		
	Total	N	%	Total	N	%	Total	N	%
D'Au-tray	7 260	960	13,2	7 995	565	7,0	2 665	180	6,8
Joliette	10 570	1 455	13,8	12 875	615	4,8	4 545	195	4,3
Matawinie	10 370	1 650	15,9	11 415	530	4,6	3 775	135	3,4
Montcalm	7 715	1 245	16,2	7 220	460	6,4	2 360	140	5,7
<b>Lanaudière-Nord</b>	<b>35 915</b>	<b>5 320</b>	<b>14,8</b>	<b>39 505</b>	<b>2 170</b>	<b>5,5</b>	<b>13 350</b>	<b>650</b>	<b>4,9</b>
L'Assomption	18 895	1 505	7,9	19 485	915	4,7	6 850	295	4,3
Les Moulins	20 640	1 405	6,8	18 225	1 025	5,6	5 340	335	6,3
<b>Lanaudière-Sud</b>	<b>39 530</b>	<b>2 905</b>	<b>7,4</b>	<b>37 705</b>	<b>1 940</b>	<b>5,1</b>	<b>12 190</b>	<b>630</b>	<b>5,1</b>
Lanaudière	75 455	8 230	10,9	77 210	4 110	5,3	25 535	1 280	5,0
Le Québec	1 182 230	145 525	12,3	1 335 225	85 555	6,4	498 030	28 510	5,7

Note : Les totaux peuvent être différents de la somme de leurs parties en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

## Annexe 2

Population de 65 ans et plus dans les ménages privés présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC), le groupe d'âge et le sexe, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (N et %)

### Sexes réunis

	65 ans et plus			75 ans et plus		
	Total	N	%	Total	N	%
D'Autray	7 995	565	7,0	2 665	180	6,8
Joliette	12 875	615	4,8	4 545	195	4,3
Matawinie	11 415	530	4,6	3 775	135	3,4
Montcalm	7 220	460	6,4	2 360	140	5,7
<b>Lanaudière-Nord</b>	<b>39 505</b>	<b>2 170</b>	<b>5,5</b>	<b>13 350</b>	<b>650</b>	<b>4,9</b>
L'Assomption	19 485	915	4,7	6 850	295	4,3
Les Moulins	18 225	1 025	5,6	5 340	335	6,3
<b>Lanaudière-Sud</b>	<b>37 705</b>	<b>1 940</b>	<b>5,1</b>	<b>12 190</b>	<b>630</b>	<b>5,1</b>
Lanaudière	77 210	4 110	5,3	25 535	1 280	5,0
Le Québec	1 335 225	85 555	6,4	498 030	28 510	5,7

### Femmes

	65 ans et plus			75 ans et plus		
	Total	N	%	Total	N	%
D'Autray	4 095	380	9,3	1 470	140	9,5
Joliette	7 070	425	6,1	2 540	155	6,1
Matawinie	5 525	270	5,0	1 885	90	4,8
Montcalm	3 445	245	7,1	1 220	100	8,2
<b>Lanaudière-Nord</b>	<b>20 130</b>	<b>1 325</b>	<b>6,6</b>	<b>7 120</b>	<b>480</b>	<b>6,8</b>
L'Assomption	10 385	615	5,9	3 870	220	5,7
Les Moulins	9 615	685	7,1	2 880	250	8,7
<b>Lanaudière-Sud</b>	<b>20 000</b>	<b>1 305</b>	<b>6,5</b>	<b>6 755</b>	<b>470</b>	<b>7,0</b>
Lanaudière	40 130	2 625	6,6	13 875	955	6,9
Le Québec	715 645	53 750	7,5	280 860	21 210	7,6

### Hommes

	65 ans et plus			75 ans et plus		
	Total	N	%	Total	N	%
D'Autray	3 905	185	4,7	1 190	45	3,8
Joliette	5 805	190	3,3	2 005	40	2,0
Matawinie	5 890	260	4,4	1 885	45	2,4
Montcalm	3 775	215	5,6	1 140	40	3,5
<b>Lanaudière-Nord</b>	<b>19 375</b>	<b>840</b>	<b>4,4</b>	<b>6 225</b>	<b>165</b>	<b>2,7</b>
L'Assomption	9 095	295	3,3	2 980	75	2,5
Les Moulins	8 610	340	3,9	2 460	80	3,3
<b>Lanaudière-Sud</b>	<b>17 705</b>	<b>635</b>	<b>3,6</b>	<b>5 440</b>	<b>160</b>	<b>2,8</b>
Lanaudière	37 080	1 480	4,0	11 660	320	2,7
Le Québec	619 580	31 810	5,1	217 170	7 300	3,4

Note : Les totaux peuvent être différents de la somme de leurs parties en raison des arrondis.  
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.



### Annexe 3

**Population de moins de 25 ans dans les ménages privés présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC) et le groupe d'âge, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (N et %)**

	0-5 ans			6-10 ans			11-17 ans		
	Total	N	%	Total	N	%	Total	N	%
D'Au-tray	2 620	330	12,6	2 215	345	15,5	2 850	415	14,5
Joliette	4 110	465	11,3	3 545	440	12,4	4 355	510	11,8
Matawinie	2 340	300	12,8	1 890	365	19,3	2 730	455	16,7
Montcalm	4 300	475	10,9	3 235	395	12,2	3 830	415	10,8
<b>Lanaudière-Nord</b>	<b>13 375</b>	<b>1 570</b>	<b>11,7</b>	<b>10 885</b>	<b>1 545</b>	<b>14,1</b>	<b>13 770</b>	<b>1 805</b>	<b>13,1</b>
L'Assomption	8 270	575	6,9	7 845	550	6,9	10 010	710	7,1
Les Moulins	12 315	795	6,5	11 445	815	7,1	14 135	850	6,0
<b>Lanaudière-Sud</b>	<b>20 590</b>	<b>1 375</b>	<b>6,7</b>	<b>19 295</b>	<b>1 365</b>	<b>7,1</b>	<b>24 150</b>	<b>1 560</b>	<b>6,5</b>
Lanaudière	33 960	2 945	8,7	30 175	2 905	9,6	37 915	3 365	8,9
Le Québec	533 355	60 755	11,4	456 410	50 745	11,1	575 250	58 840	10,2

	0-17 ans			18-24 ans		
	Total	N	%	Total	N	%
D'Au-tray	7 690	1 100	14,3	3 140	345	10,8
Joliette	12 010	1 415	11,8	5 045	795	15,7
Matawinie	6 960	1 120	16,1	2 790	350	12,7
Montcalm	11 370	1 280	11,3	4 025	460	11,4
<b>Lanaudière-Nord</b>	<b>38 025</b>	<b>4 915</b>	<b>12,9</b>	<b>15 005</b>	<b>1 945</b>	<b>13,0</b>
L'Assomption	26 130	1 835	7,0	10 680	640	6,0
Les Moulins	37 900	2 465	6,5	13 450	820	6,1
<b>Lanaudière-Sud</b>	<b>64 035</b>	<b>4 305</b>	<b>6,7</b>	<b>24 130</b>	<b>1 455</b>	<b>6,0</b>
Lanaudière	102 055	9 220	9,0	39 135	3 400	8,7
Le Québec	1 565 020	170 335	10,9	669 860	107 910	16,1

Note : Les totaux peuvent être différents de la somme de leurs parties en raison des arrondis.  
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

### Annexe 4

**Population de 55 ans et plus vivant seule dans les ménages privés présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC) et le groupe d'âge, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (N et %)**

	55-64 ans			65 ans et plus			75 ans et plus		
	Total	N	%	Total	N	%	Total	N	%
D'Au-tray	1 345	490	36,8	2 155	345	16,2	875	100	12,0
Joliette	2 450	890	36,3	4 000	420	10,5	1 645	160	9,7
Matawinie	2 260	830	36,6	2 990	305	10,2	1 250	95	7,6
Montcalm	1 335	505	37,5	1 875	255	13,3	805	90	11,1
<b>Lanaudière-Nord</b>	<b>7 385</b>	<b>2 715</b>	<b>36,8</b>	<b>11 020</b>	<b>1 320</b>	<b>12,0</b>	<b>4 575</b>	<b>450</b>	<b>9,8</b>
L'Assomption	2 730	650	24,0	4 740	560	11,8	2 105	195	9,3
Les Moulins	2 745	630	23,1	3 890	530	13,6	1 390	195	13,7
<b>Lanaudière-Sud</b>	<b>5 475</b>	<b>1 285</b>	<b>23,5</b>	<b>8 625</b>	<b>1 085</b>	<b>12,6</b>	<b>3 495</b>	<b>385</b>	<b>11,0</b>
Lanaudière	12 865	4 000	31,1	19 645	2 410	12,3	8 070	835	10,3
Le Québec	256 385	80 820	31,5	404 095	58 375	14,4	180 855	21 065	11,6

Note : Les totaux peuvent être différents de la somme de leurs parties en raison des arrondis.  
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

## Annexe 5

Population de 65 ans et plus vivant seule dans les ménages privés présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC), le groupe d'âge et le sexe, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (N et %)

### Sexes réunis

	65 ans et plus			75 ans et plus		
	Total	N	%	Total	N	%
D'Au-tray	2 155	345	16,2	875	100	12,0
Joliette	4 000	420	10,5	1 645	160	9,7
Matawinie	2 990	305	10,2	1 250	95	7,6
Montcalm	1 875	255	13,3	805	90	11,1
<b>Lanaudière-Nord</b>	<b>11 020</b>	<b>1 320</b>	<b>12,0</b>	<b>4 575</b>	<b>450</b>	<b>9,8</b>
L'Assomption	4 740	560	11,8	2 105	195	9,3
Les Moulins	3 890	530	13,6	1 390	195	13,7
<b>Lanaudière-Sud</b>	<b>8 625</b>	<b>1 085</b>	<b>12,6</b>	<b>3 495</b>	<b>385</b>	<b>11</b>
Lanaudière	19 645	2 410	12,3	8 070	835	10,3
Le Québec	404 095	58 375	14,4	180 855	21 065	11,6

### Femmes

	65 ans et plus			75 ans et plus		
	Total	N	%	Total	N	%
D'Au-tray	1 345	250	18,2	605	85	14,0
Joliette	2 760	325	11,8	1 180	130	11,0
Matawinie	1 620	175	10,8	790	60	7,6
Montcalm	980	165	16,8	485	65	12,4
<b>Lanaudière-Nord</b>	<b>6 705</b>	<b>910</b>	<b>13,6</b>	<b>3 060</b>	<b>340</b>	<b>11,1</b>
L'Assomption	3 365	475	14,1	1 625	175	10,8
Les Moulins	2 685	440	16,4	985	180	18,3
<b>Lanaudière-Sud</b>	<b>6 045</b>	<b>915</b>	<b>15,2</b>	<b>2 610</b>	<b>355</b>	<b>13,6</b>
Lanaudière	12 755	1 825	14,3	5 670	695	12,2
Le Québec	271 575	40 965	15,1	131 635	17 130	13,0

### Hommes

	65 ans et plus			75 ans et plus		
	Total	N	%	Total	N	%
D'Au-tray	810	100	12,4	265	20	5,7
Joliette	1 240	95	7,6	465	25	5,4
Matawinie	1 365	135	9,9	460	35	7,6
Montcalm	895	85	9,5	325	30	7,7
<b>Lanaudière-Nord</b>	<b>4 310</b>	<b>415</b>	<b>9,6</b>	<b>1 515</b>	<b>110</b>	<b>7,3</b>
L'Assomption	1 375	80	6,2	475	15	4,2
Les Moulins	1 205	90	7,5	405	15	3,7
<b>Lanaudière-Sud</b>	<b>2 580</b>	<b>170</b>	<b>6,6</b>	<b>885</b>	<b>35</b>	<b>3,4</b>
Lanaudière	6 890	585	8,5	2 400	140	6,0
Le Québec	132 520	17 405	13,1	49 220	3 940	8,0

Note : Les totaux peuvent être différents de la somme de leurs parties en raison des arrondis.  
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

## Annexe 6

### Couples présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC) et le groupe d'âge des enfants, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (N et %)

#### Couples avec enfant(s)

	0-5 ans			0-17 ans		
	Total	N	%	Total	N	%
D'Au-tray	6 300	465	7,4	12 995	850	6,5
Joliette	10 310	535	5,2	19 165	810	4,2
Matawinie	5 535	375	6,8	11 550	790	6,8
Montcalm	10 445	555	5,3	19 425	905	4,6
<b>Lanaudière-Nord</b>	<b>32 595</b>	<b>1 925</b>	<b>5,9</b>	<b>63 135</b>	<b>3 350</b>	<b>5,3</b>
L'Assomption	21 380	760	3,6	45 615	1 250	2,7
Les Moulins	32 600	1 145	3,5	67 695	1 920	2,8
<b>Lanaudière-Sud</b>	<b>53 985</b>	<b>1 905</b>	<b>3,5</b>	<b>113 310</b>	<b>3 170</b>	<b>2,8</b>
Lanaudière	86 580	3 830	4,4	176 450	6 525	3,7
Le Québec	1 364 555	96 850	7,1	2 734 095	156 005	5,7

Note : Les totaux peuvent être différents de la somme de leurs parties en raison des arrondis.  
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

### Couples sans enfant présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC), MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2015 (N et %)

#### Couples sans enfant

	Total	N	%
D'Au-tray	11 580	630	5,4
Joliette	16 935	735	4,4
Matawinie	16 000	865	5,4
Montcalm	12 160	690	5,7
<b>Lanaudière-Nord</b>	<b>56 670</b>	<b>2 915</b>	<b>5,1</b>
L'Assomption	28 465	860	3,0
Les Moulins	31 040	895	2,9
<b>Lanaudière-Sud</b>	<b>59 500</b>	<b>1 760</b>	<b>3,0</b>
Lanaudière	116 170	4 675	4,0
Le Québec	1 856 150	84 890	4,6

Note : Les totaux peuvent être différents de la somme de leurs parties en raison des arrondis.  
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

## Annexe 7

Familles monoparentales présentant un faible revenu après impôt selon la mesure du panier de consommation (MPC), le groupe d'âge des enfants et le sexe du parent seul, MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec,

### Monoparentales

	0-5 ans			0-17 ans		
	Total	N	%	Total	N	%
D'Autray	865	370	42,8	2 670	895	33,5
Joliette	1 320	590	44,7	5 035	1 545	30,7
Matawinie	750	330	44,0	2 785	1 145	41,1
Montcalm	1 265	535	42,3	3 780	1 325	35,1
<b>Lanaudière-Nord</b>	<b>4 190</b>	<b>1 820</b>	<b>43,4</b>	<b>14 270</b>	<b>4 910</b>	<b>34,4</b>
L'Assomption	2 370	685	28,9	8 850	1 905	21,5
Les Moulins	2 690	960	35,7	11 285	2 395	21,2
<b>Lanaudière-Sud</b>	<b>5 060</b>	<b>1 645</b>	<b>32,5</b>	<b>20 135</b>	<b>4 295</b>	<b>21,3</b>
Lanaudière	9 250	3 470	37,5	34 400	9 210	26,8
Le Québec	142 900	59 140	41,4	524 220	146 040	27,9

### Monoparentales - Femmes

	0-5 ans			0-17 ans		
	Total	N	%	Total	N	%
D'Autray	730	320	44,1	1 975	690	34,9
Joliette	1 085	475	43,5	3 945	1 270	32,2
Matawinie	580	235	40,5	2 040	815	40,2
Montcalm	1 040	430	41,8	2 905	1 075	37,0
<b>Lanaudière-Nord</b>	<b>3 425</b>	<b>1 460</b>	<b>42,6</b>	<b>10 860</b>	<b>3 850</b>	<b>35,5</b>
L'Assomption	1 845	500	27,3	6 805	1 380	20,3
Les Moulins	2 320	850	36,6	8 380	1 890	22,6
<b>Lanaudière-Sud</b>	<b>4 165</b>	<b>1 350</b>	<b>32,5</b>	<b>15 190</b>	<b>3 270</b>	<b>21,5</b>
Lanaudière	7 590	2 815	37,0	26 045	7 120	27,3
Le Québec	118 070	50 495	42,8	401 350	117 895	29,4

### Monoparentales - Hommes

	0-5 ans			0-17 ans		
	Total	N	%	Total	N	%
D'Autray	135	50	40,7	695	205	28,6
Joliette	235	115	48,9	1 090	275	25,1
Matawinie	170	95	55,9	745	330	44,3
Montcalm	225	105	45,7	875	250	28,6
<b>Lanaudière-Nord</b>	<b>765</b>	<b>360</b>	<b>47,1</b>	<b>3 410</b>	<b>1 060</b>	<b>31,1</b>
L'Assomption	525	185	34,3	2 045	525	25,5
Les Moulins	370	110	29,7	2 905	505	17,4
<b>Lanaudière-Sud</b>	<b>895</b>	<b>295</b>	<b>32,4</b>	<b>4 945</b>	<b>1 025</b>	<b>20,8</b>
Lanaudière	1 660	655	39,5	8 355	2 090	24,9
Le Québec	24 830	8 645	34,8	122 870	28 145	22,9

Note : Les totaux peuvent être différents de la somme de leurs parties en raison des arrondis.  
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier CO-1921, Tableau 12.ivt.

## Références

AGENCE FRANCE PRESSE (AFP). Les revenus de la classe moyenne dépassent le sommet de 1999, *Le Devoir*, 13 septembre 2017 (site Web : [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)).

BEAUCHER, Serge. Ménages à un : tendance à la hausse. Comment expliquer que le Québec compte parmi les endroits où l'on vit le plus seul sur la planète, par choix ou non?, *Contact*, Fondation de l'Université Laval, hiver 2018, volume 32, n° 2, p. 23-25.

BELLEHUMEUR, Patrick. *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) 2017. Résultats lanaudois*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2018, 14 p.

BELLEHUMEUR, Patrick, et Louise LEMIRE. *Éducation, revenu d'emploi et marché du travail dans D'Autray. Quelques statistiques et enjeux pour l'avenir*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, novembre 2018, 30 p.

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE (CISSSL). *Prestataires de 65 ans et plus bénéficiant du Supplément de revenu garanti (SRG), MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2017*, Joliette, SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA), Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2020 (site Web : [www.ciSSLlanaudiere.qc.ca](http://www.ciSSLlanaudiere.qc.ca)).

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE (CISSSL). *Plan d'action régional de santé publique (PAR) 2016-2020. La santé publique dans Lanaudière : Faire mieux, ensemble!* (sous la direction de Muriel Lafarge), Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, 2016, 76 p.

CENTRE D'ÉTUDES SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION (CEPE). *Influence de la croissance économique et des politiques fiscales sur la pauvreté au fil du temps*, Québec, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la recherche, 2019, 35 p.

CRESPO, Stéphane. Le faible revenu des personnes âgées de 60 à 64 ans, *Données sociodémographiques en bref*, Québec, Institut de la statistique du Québec, volume 18, n° 1, p.20-26

DAGENAIS, Hélène. *Les ménages d'une seule personne et le logement au Québec*, Société d'habitation du Québec 2006, 120 p.

DESTOUCHES, Vincent. Le rêve américain n'est-il qu'un rêve? *L'Actualité*, 25 mai 2010 (site Web : [www.lactualite.com](http://www.lactualite.com)).

DUCHARME, Olivier. Y-a-t-il encore des personnes âgées pauvres au Canada? *Options politiques*, 11 avril 2019 (site Web : <https://policyoptions.irpp.org>).

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA (EDSC). *Une chance pour tous. La première stratégie canadienne de réduction de la pauvreté*, Ottawa, Ressources Humaines et Développement social du Canada, 2018, 105 p.

FENG, Yan, Sangita DUBEY et Bradley BROOKS. *Persistance du faible revenu chez les personnes seules non âgées*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la statistique du revenu, 2007, 36 p.

FRÉCHET, Guy, Pierre LANCTÔT, Alexandre MORIN et Marco NICOLINI (coll.). *Prendre la mesure de la pauvreté. Proposition d'indicateurs de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion afin de mesurer les progrès réalisés au Québec, Avis au ministre*, Québec, Centre d'études sur la pauvreté et l'exclusion, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2009, 75 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Tableau : Taux de faible revenu, MPC, particuliers, 2010-2017*, Québec, mise à jour du 15 novembre 2019 (site Web : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)).

KLASEN, Stephan. *Economic Growth and Poverty Reduction : Measurement and Policy Issues*, Publication de l'OCDE, Paris, 2005, n° 246, 55 p.

LEMIRE, Louise. *Vieillir dans Lanaudière. Quelques caractéristiques de l'environnement socioéconomique des aînés*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2016a, 32 p.

LEMIRE, Louise. *Les inégalités sociales de santé dans Lanaudière. Comment les inégalités socioéconomiques influencent la santé. Comprendre la naissance et le développement des inégalités sociales de santé*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, décembre 2016b, 32 p.

LEMIRE, Louise. *Quelques facteurs de vulnérabilité des prestataires de l'assistance sociale et éléments du contexte socioéconomique dans Lanaudière*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, mars 2018, 16 p.

LEMIRE, Louise. *Trois mesures de faible revenu. Comment s'y retrouver et laquelle choisir?*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2020, 28 p.

LEMIRE, Louise, et Josée PAYETTE (coll.). *Vivre avec un faible revenu dans Lanaudière. Portrait des populations les plus vulnérables*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2011, 28 p.

LEMIRE, Louise, et Josée PAYETTE. *Pour sortir les aînés de la pauvreté, On surveille pour vous. Bulletin d'information lanauchois*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, n° 50, septembre 2016, 2 p.

LEMIRE, Louise, et Josée PAYETTE (coll.). *Décrochage scolaire, diplomation et qualification au secondaire, niveau de scolarité des adultes. Où en sommes-nous dans Lanaudière?* Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, février 2018, 16 p.

LEMIRE, Louise, et Josée PAYETTE (coll.). *La mesure du panier de consommation, c'est quoi?* Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, juillet 2020, 2 p.

MARQUIS, Geneviève, et Louise LEMIRE. *Des disparités de revenu qui persistent entre les Lanaudoises et les Lanaudois, On surveille pour vous. Bulletin d'information lanauchois*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, n° 67, juin 2018, 2 p.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE (MESSF). *Concilier liberté et justice sociale : Un défi pour l'avenir. Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Québec, 2004, 79 p.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (MESS). *Le Québec mobilisé contre la pauvreté. Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015*, Québec, 2010, 55 p.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (MTESS). *Un revenu de base pour une société plus juste. Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*, Québec, 2017, 84 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS). *Politique gouvernementale de prévention en santé. Un projet d'envergure pour améliorer la santé et la qualité de vie de la population*, Québec, Direction des communications, 2015, 84 p.

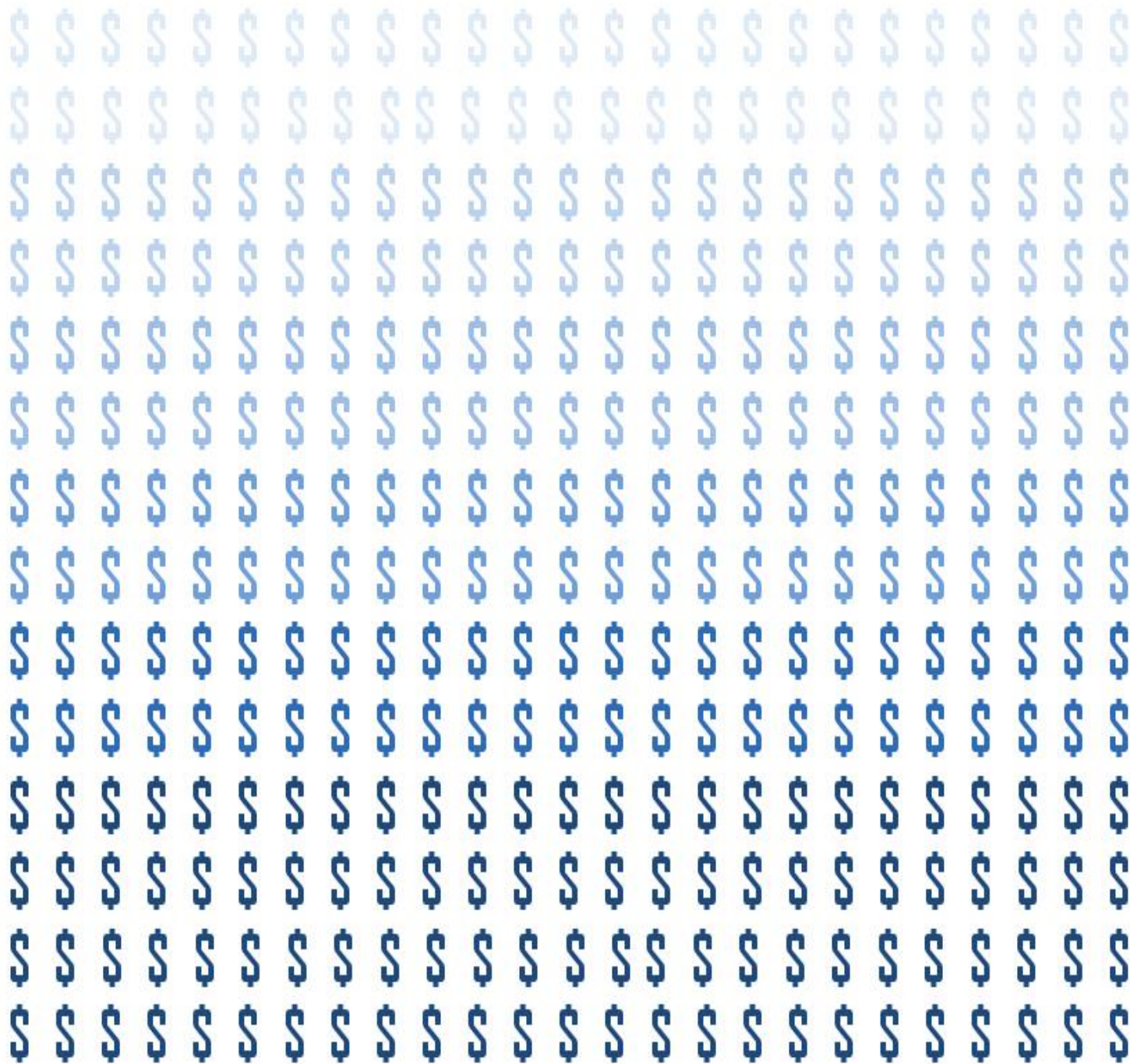
PAYETTE, Josée, et Patrick BELLEHUMEUR. *Coup d'œil sur les MRC de Lanaudière – Recensement 2016*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2018, 87 p.

PERREAULT, Mathieu. De moins en moins de pauvreté chez les personnes âgées, *La Presse +*, 12 mai 2017, 3 p.

SÉBRIER, Laure. *Projections des taux de faible revenu chez les aînés au Québec à l'horizon 2050*, Québec, Université Laval, mémoire de maîtrise en économique, 2017, 31 p.

SERVICE DE SURVEILLANCE, RECHERCHE ET ÉVALUATION. La mesure du panier de consommation, 2015 dans *Fiche Regard Santé +*, Saint-Jérôme, Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, octobre 2019, 10 p.

STATISTIQUE CANADA. *Les lignes de faible revenu : leur signification et leur calcul*, Ottawa, ministère de l'Industrie, n° 75002M, 2016, 11 p.



*Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de Lanaudière*

Québec 